

L'UA veut créer un Fonds fiduciaire africain de 800 millions USD pour la biodiversité

PANA, 04 novembre 2025 Le sommet de l'UA lance des discussions sur un Fonds fiduciaire de 800 millions de dollars américains pour la conservation verte. Gaborone, Botswana (PANA) – Des discussions sur la création d'un mécanisme de soutien environnemental de 800 millions de dollars américains, financé à hauteur de 1% du produit intérieur brut de tous les pays africains afin de soutenir la conservation verte, ont été lancées lors du premier sommet sur la biodiversité à Gaborone.

Le directeur du développement durable et de l'économie bleue – la Commission de l'Union africaine, Harsen Nyambe, a déclaré dimanche à la PANA que le Fonds fiduciaire proposé soutiendrait le développement durable et favoriserait l'intégration régionale grâce à la coopération régionale. Le Fonds fiduciaire africain pour la biodiversité devrait créer un mécanisme de sauvegarde pour soutenir la conservation des parcs naturels, le financement des efforts de conservation transfrontaliers ciblant les fleuves traversant plusieurs frontières et les efforts de conservation dans les écosystèmes sensibles d'Afrique. Le Fonds fiduciaire pour la conservation serait créé en tant qu'institution indépendante afin de fournir ou de mobiliser des financements provenant de diverses sources. Le Fonds fiduciaire pourrait également générer des financements provenant de groupes communautaires afin de financer des activités de conservation des espèces. « L'adoption de la proposition de création du Fonds fiduciaire pour la conservation de l'environnement signifierait un avenir plus radieux pour la conservation de la biodiversité. Nous espérons que cela catalysera nos efforts de conservation. Cependant, nous sommes également conscients du fait que les chefs d'Etat pourraient même proposer une réduction drastique de 1% du PIB à 0,2%, cela dépendra de leur décision », a déclaré Nyambe lors d'un entretien avec PANA lors du Sommet sur la biodiversité qui s'est tenu du 2 au 5 novembre 2025. L'UA s'appuie sur sa proposition historique adoptée à Maputo, au Mozambique, en 2003, qui proposait d'investir 10% du PIB dans l'agriculture, une mesure qui a contribué depuis lors à accélérer le développement, l'investissement et la modernisation de l'agriculture en Afrique. « Notre plus grand succès lors de ce sommet serait de catalyser les engagements visant à inverser la perte de biodiversité, le résumé des actions à entreprendre immédiatement et les feuilles de route à suivre. Nous espérons également que ce sommet nous aidera à améliorer les cadres de gouvernance relatifs à la gestion de la biodiversité et à la gestion des ressources supplémentaires pour soutenir la conservation », a déclaré M. Nyambe. Les discussions menées lors du sommet ont porté sur le vaste potentiel de l'Afrique en matière de biodiversité, caractérisé par la disponibilité de ressources minérales, forestières, fauniques et végétales médicinales ainsi que par les riches connaissances communautaires en matière d'herbes médicinales, qui nécessitent une gestion minutieuse. Sibongile Mavimbele, responsable principale des programmes pour l'environnement et le changement climatique au secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) basée à Gaborone, a déclaré que les blocs économiques régionaux devraient jouer un rôle plus important dans la promotion du programme de conservation. Selon le responsable du secrétariat de la SADC, l'Afrique est dotée de ressources abondantes, notamment des fleuves partagés par plusieurs pays, tels que le Limpopo et le delta de l'Okavango, un delta fluvial intérieur situé au Nord du Botswana, qui forme une zone humide unique dans le désert du Kalahari. Le delta fluvial abrite des espèces sauvages uniques, notamment des lions, des éléphants, des rhinocéros et des léopards, ce qui en fait une attraction touristique unique. Mme Mavimbela a présenté une série de mesures détaillées à mettre en œuvre pour faire avancer le programme de conservation de la biodiversité. Il s'agit notamment de promouvoir le partage des ressources nécessaires pour enrayer la progression de la désertification. Elle a souligné le rôle central des blocs économiques dans l'organisation de réunions visant à résoudre les différends liés à l'utilisation des ressources transfrontalières et dans la formation des professionnels des médias afin qu'ils puissent mieux articuler les défis auxquels est confronté le secteur de la conservation. « La gestion transfrontalière de la biodiversité et le renforcement de la coopération pour la résilience de ces écosystèmes - ressources - rivières et lacs qui couvrent diverses frontières internationales - sont essentiels pour soutenir la paix, le tourisme et les avantages pour les communautés locales », a déclaré Mme Mavimbela.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});